

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines d'Alès

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

**Arrêté du 10 mai 2016 portant nomination au conseil d'administration
de l'École nationale supérieure des mines d'Alès**

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,
Vu le décret n° 91-1035 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines d'Alès (Mines Alès), notamment son article 8;
Vu les arrêtés du 1^{er} octobre 2013 et du 1^{er} décembre 2014 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Alès;
Sur proposition du président du conseil régional de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Gibelin (Jean-Luc), conseiller régional de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, est nommé membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Alès, en remplacement de Mme Frontanau (Nelly), pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 10 mai 2016.

Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
L. ROUSSEAU